





COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DSI CHARLEVOIX, HORIZON 7 ANS : AGIR ENSEMBLE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE ET RÉDUIRE LES ÉCARTS DE BIEN-ÊTRE DANS CHARLEVOIX

Baie-Saint-Paul, le 21 mars 2018 – Aujourd'hui, à la Maison Mère de Baie-Saint-Paul, les partenaires de Développement social intégré (DSI) Charlevoix étaient réunis pour tenir leur assemblée biannuelle et souligner un nouveau partenariat avec la Fondation Lucie et André Chagnon.

Co-portée par les MRC de Charlevoix et de Charlevoix-Est, DSI Charlevoix s'inscrit dans le prolongement de l'approche territoriale intégrée (ATI), dont le financement a pris fin avec la fermeture de la CRÉ de la Capitale-Nationale. « En 2015, en apprenant la fin du soutien aux ATI, on s'est retroussé les manches pour conserver nos acquis et pour maintenir notre projet territorial sur les rails », expose la préfet de la MRC de Charlevoix M^{me} Claudette Simard. « En unissant nos efforts, nous avons réussi non seulement à maintenir le projet, mais aussi à le faire progresser. »

Les acteurs politiques, institutionnels et communautaires de Charlevoix demeurent en effet convaincus de la nécessité de poursuivre les efforts pour renverser les tendances de démographie, de pauvreté et d'inégalité qui touchent la population. « Ces défis sont complexes et pour les relever, il faut continuer à travailler ensemble en restant bien aux faits de besoins de nos communautés locales », souligne pour sa part M. Sylvain Tremblay, préfet de la MRC de Charlevoix-Est. « Chacun de nous est concerné par l'avenir de nos municipalités et celles des générations futures. »

Entre 2015 et 2017, appuyés par les acteurs socioéconomiques du territoire, les MRC ont proposé à d'autres acteurs de collaborer au DSI. Parmi ceux-ci, la Fondation Lucie et André Chagnon s'est engagée à soutenir les travaux dans le sens des priorités et des orientations déterminées régionalement. La Fondation s'engage à verser 275 000 \$ par







année pour les trois prochaines années, en reconnaissant l'expertise et la capacité d'agir du milieu. « Nous avons été impressionnés par le chemin déjà parcouru, ces dernières années, par les partenaires de Développement social intégré Charlevoix. Nous sommes très heureux d'apporter notre soutien à ce regroupement qui mobilise de nombreux acteurs issus de milieux très diversifiés pour que tous les enfants, toutes les familles et les citoyens de la région puissent se réaliser pleinement », a souligné M. Jean-Marc Chouinard, président de la Fondation Lucie et André Chagnon.

Qu'est-ce que DSI Charlevoix?

Regroupement d'une cinquantaine de partenaires des milieux communautaire, municipal, éducatif, de la santé, de l'emploi, de l'économie et de l'environnement qui agissent ensemble pour améliorer la qualité de vis de la population et réduire les écarts de bien-être.

-30-

Pour information:

Émilie Dufour Conseillère en développement social MRC de Charlevoix

Téléphone : 418 435-2639, poste 6990

Cell: 418 240-0507

edufour@mrccharlevoix.ca